



## Les Ateliers de Maison Mère - Appel de candidatures

### ◆ Mission

Le centre de production en arts actuels Les Ateliers a pour but de rendre accessibles des espaces de travail à des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation. Ces ateliers artistiques sont situés dans le bâtiment principal de Maison Mère, un lieu d'innovation et de création dynamique en plein cœur de Baie-Saint-Paul, ville d'art et de patrimoine. En réunissant sous un même toit des artistes jeunes et moins jeunes, émergents aussi bien qu'établis, le centre se fera à la fois espace de création, d'expérimentation et de transmission, dans l'objectif de dynamiser la création artistique dans Charlevoix et de réactualiser les pratiques traditionnelles de la région. Par le biais d'un programme de formation continue et d'accompagnement, Les Ateliers s'est également donné la mission de favoriser la professionnalisation d'artistes de la région.

### ◆ Types d'ateliers offerts

Deux types d'ateliers sont offerts pour une location à court, moyen ou long terme : des espaces d'ateliers individuels (pièce réservée à un seul artiste) ou des espaces d'ateliers partagés (grande pièce divisée en plusieurs espaces de travail). Des espaces communs, composés d'une cuisine, d'une aire de repos seront mis à la disposition de tous les artistes.

### ◆ Coûts de location

Les artistes sélectionnés pourront avoir accès à un atelier sur une courte ou une longue période, selon leurs besoins. Le centre privilégiera d'abord et avant tout la signature de baux annuels. Selon le type d'atelier, les tarifs sont les suivants :

	Atelier individuel	Atelier partagé
Au mois (bail d'un an)	250\$	175\$ à 200\$
Au mois	300\$	225\$
À la semaine	100\$	75\$

### ◆ Procédure d'application

#### 1. Formulaire d'inscription aux Ateliers

Vous devez d'abord remplir le formulaire d'inscription disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2OmPlOD>. Une fois ce document dûment rempli, vous n'avez qu'à cliquer sur « envoyer » et il nous sera acheminé.

## 2. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra être envoyé à [lesateliers@maisonmere.ca](mailto:lesateliers@maisonmere.ca) et comprendre tous les éléments suivants :

- Lettre d'intention

Dans cette lettre d'au plus 250 mots, la personne candidate devra expliquer ce qu'elle croit pouvoir retirer de sa participation aux Ateliers, ainsi que ce qu'elle pourra apporter à ce regroupement.

- Démarche artistique

Dans un texte d'au plus 250 mots, l'artiste présente sommairement sa démarche, son médium, le caractère distinctif de ses œuvres, les thèmes ou les enjeux dont traitent ces dernières.

- Curriculum vitae (maximum 3 pages)

- Sélection d'œuvres accompagnée d'une liste descriptive

L'artiste devra joindre à son dossier 10 à 12 photographies ou vidéos de ses œuvres, accompagnées d'une liste descriptive. Les images fournies devront obligatoirement être enregistrées en format jpeg ou pdf dans le cas de photographies et en format .mov dans le cas de vidéos.

### ◆ Processus et critères de sélection

Les Ateliers seront principalement mis à la disposition d'artistes professionnels<sup>1</sup> (tels que définis par la loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature). Toutefois, quelques ateliers seront réservés à des artistes semi-professionnels prometteurs, qui bénéficieront d'un accompagnement vers la professionnalisation de leur pratique. Les candidatures seront évaluées par un jury de pairs, en fonction des critères suivants :

- Expérience du candidat (parcours académique, professionnel et artistique)
- Caractère exceptionnel ou novateur de l'œuvre
- Inscription de la démarche et de la pratique dans les objectifs des Ateliers
- Potentiel de développement de l'artiste dans le contexte des Ateliers

### ◆ Date limite

La date limite pour soumettre votre candidature aux Ateliers est le 19 mai à 23h59. Les candidats retenus seront contactés par courriel en temps et lieu. Si tous les ateliers devaient être occupés, une liste d'attente sera créée et les artistes y figurant seront avisés lorsqu'un espace se libérera.

### ◆ Information

Pour toute information supplémentaire, contacter Gabrielle Bouchard à [lesateliers@maisonmere.ca](mailto:lesateliers@maisonmere.ca).

---

<sup>1</sup> A le statut d'artiste professionnel, le créateur du domaine des arts visuels, des métiers d'art ou de la littérature qui satisfait aux conditions suivantes:

1° il se déclare artiste professionnel;

2° il crée des oeuvres pour son propre compte;

3° ses oeuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur;

4° il a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature.